

de 43 à 61 € Prix indicatif HT en Euro/m² fourni-posé*

*Chantier > 1 000 m² et "sans difficultés particulières" - Hors préparation de support

SOUS AVIS TECHNIQUE

DESRIPTIF TYPE



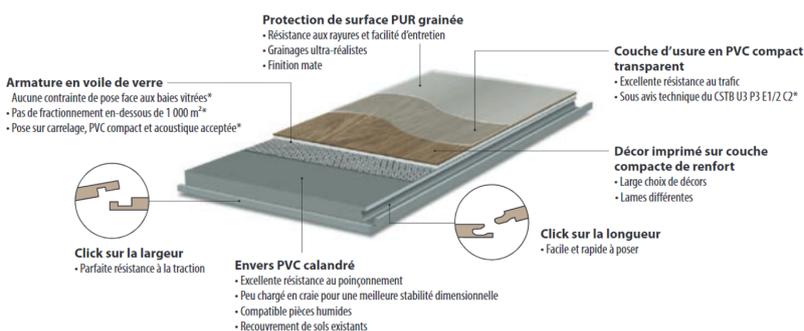
Revêtement de sol LVT décoratif en lames et en dalles clipsables

Fourniture et pose d'un revêtement de sol LVT décoratif, flexible et clipsable en lames 18,7 x 121,2 cm et 23,7 x 150,5 cm et en dalles 31,7 x 60 cm à destination de toutes les parties privatives de l'habitat et validé par un avis technique n°12/18-1780_V3 et revendiqué apte à l'emploi dans les locaux au plus U2s P3 E1/2 C2 type **Allura click life**. Conçu en Europe et à partir d'une technologie sans phtalate, il présentera un système de pose flottante sans colle avec un système click angulaire sur sa longueur et à plat sur l'extrémité.

Il sera doté d'une couche d'usure en PVC compact transparente de **0,45 mm** et présentera un poinçonnement rémanent $\leq 0,05$ mm. Son classement **R10** permettra de réduire les risques de glissance. Il bénéficiera d'une protection de surface PUR de type polyuréthane qui facilitera l'entretien et évitera l'application d'une métallisation pendant toute la durée de vie du produit. Sa stabilité dimensionnelle $< 0,05$ % lui permettra d'être posé sur des supports neufs ou à renover en solution de recouvrement sur **supports existants de type carrelage, PVC compact et acoustique***, y compris amiantés sous conditions** (y compris la cuisine) et jusqu'à 1 000 m² sans joint de fractionnement et sans contrainte de pose face aux baies vitrées*. Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant***).



Découvrir l'ensemble de la [gamme coloristique](#)



MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose

Pose clipsable :

Les dispositions générales relatives aux supports neufs sont celles décrites dans la norme NF DTU 53.12. En rénovation, le support est préparé comme indiqué dans le Cahier 3635 du CSTB. Sont admises les poses sur supports à base de liants hydrauliques, les supports bois, les anciens carrelages (largeur des joints entre carreaux < 5 mm et profondeur des joints < 2 mm et désaffleure entre carreaux < 1 mm) et les anciens revêtements de sol souples compacts ou acoustiques (linoléum 2.5 mm ou PVC homogène ou hétérogène) y compris supports amiantés**, caoutchouc...). Consulter notre service technique pour les supports non cités. **Pose d'Allura click life sans sous-couche** : la tolérance maximale en termes de planéité et désaffleure du support est de 5 mm sous une règle de 2 m et 1 mm sous le régle de 20 cm. Toute pose réalisée sur un support en terre-plein nécessite la mise en œuvre de l'un des systèmes barrière à l'humidité décrit dans le NF DTU 53.12. **Pose sur sous-couche 15 dB et 19 dB** : Sur tous supports neufs ou anciens dont la planéité ou les désaffleurs sont supérieurs aux valeurs énoncées ci-dessus et avec une tolérance maximale de 5 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous le régle de 20 cm. Cette sous-couche vous offre comme avantage, entre autres, de combler des petites irrégularités du support, par ex. lors de la pose sur ancien carrelage avec désaffleure, la pose sur planchers bois ou panneaux dérivés du bois, etc. Les sous-couches Allura click 15 dB et 19 dB préconisées par Forbo pourront être utilisées selon les propriétés recherchées, notamment acoustique ou rattrapage de défauts, se rapprocher du service technique Forbo. L'utilisation d'une autre sous-couche associée à **Allura click life** n'engagera en aucun cas la responsabilité du fabricant.

Entretien :

Pour l'entretien courant, un simple balayage (ou aspiration) et un lavage à plat avec microfibres et solution de détergent neutre est suffisant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 20 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH****.
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- 30 % de contenu recyclé dans l'envers du produit

* En parties privatives des logements en se référant à la notice de pose et à l'Avis Technique

** Dans le respect de la réglementation en vigueur

*** L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

**** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHEA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.

(1) Valable sur support bois et incombustible A1fl ou A2fl